

—il a été remplacé depuis par le représentant d'une autre circonscription—a dit précisément qu'un drapeau canadien idéal, et je cite en ce moment le bas de la page 4 et le haut de la page 5, devrait être facilement reconnaissable et différent de tout autre.

Il a été question ce soir de la feuille d'érable. Bien entendu qu'au cours de deux guerres mondiales, la feuille d'érable a été reconnue, d'une façon générale, comme un emblème canadien. Il est intéressant de noter pourtant qu'en 1915, l'État de New-York a adopté l'érable comme arbre officiel, pour le représenter.

Le drapeau devrait être visible à distance. Voilà qui est intéressant! A quelle distance sera-t-on capable, en hiver, de voir ce drapeau blanc, je vous le demande? (*Exclamations*)

Le très hon. M. Diefenbaker: Or, il se trouve que c'est l'une des qualités requises et il en été question lors des témoignages entendus par le comité parlementaire. Les honorables vis-à-vis n'ont donc pas lu les comptes rendus de 1945 et 1946.

Le drapeau devrait être le symbole du pays et de sa position d'État souverain dans la famille des nations et se prêter à une variété de fins.

L'hon. M. Martin: Pourquoi ne pas lire 4 et 5 également?

Le très hon. M. Diefenbaker: Je les ai lues toutes les cinq. Je considère tout simplement, après les avoir lues toutes les cinq, que ce que propose la résolution ne possède aucune des qualités mentionnées alors par l'honorable représentant. Le drapeau est un symbole d'unité et non un symbole de la plus profonde division au Canada. Alors que notre pays approche de son centième anniversaire, la population du Canada ne devrait sûrement pas être forcée d'accepter, sous la pression d'un gouvernement qui doit compter sur l'appui des tiers partis à la Chambre et ailleurs, un drapeau qui fait l'objet de tant de critiques à l'heure actuelle. Le moment est mal choisi pour jouer avec l'unité canadienne, pour semer la discorde au sein de notre nation.

Et que dire des circonstances qui ont entouré sa naissance? On me dit qu'il a eu une gestation de neuf jours. Depuis quelques mois, depuis que le présent gouvernement s'occupe de relations fédérales-provinciales, de symboles nationaux et autres questions analogues, qu'avons-nous vu? De durs coups portés à l'unité, les provinces dressées l'une contre l'autre, les races, l'une contre l'autre. En vérité, tout cela a favorisé une recrudescence des passions populaires comme nous n'en avions jamais vu dans notre pays. C'est

pourquoi, en abordant cette question, on ne voudrait rien dire qui fasse appel aux émotions. Si le gouvernement avait cherché un moyen de diviser notre nation, il n'aurait rien pu trouver de plus efficace.

Je me demande parfois si ce qui se fait a pour objet de détourner l'attention, de faire diversion, pour faire oublier le désordre et la confusion créés par le gouvernement, dans de nombreux domaines, depuis son avènement. Je demande donc pourquoi on n'a pas institué un comité du Parlement, un comité des deux Chambres, comme on l'a fait en 1945, quand on est parvenu à s'entendre? Toutefois, pour une raison que j'ignore, on n'avait pas donné suite à cette recommandation. Pourquoi ne pourrait-on pas prendre les moyens d'adopter un drapeau qui soit distinctif? Cela ne veut pas dire distinctif parce qu'il ne comporte rien pour traduire les liens britanniques de notre nation et son passé, ou distinctif parce qu'il traduirait l'apport considérable du passé, sous le régime français, rien pour traduire la formidable contribution réalisée sous la loi anglaise comme le Parlement, le règne du droit et de la liberté. Pourquoi supprimer tout cela—simplement parce qu'un gouvernement s'en arroe le pouvoir? Quand le premier ministre s'est lancé dans des citations, il a oublié de signaler à la Chambre la lettre que divers intellectuels lui ont adressée le 27 mai.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu cette lettre.

L'hon. M. Nowlan: Il ne l'a tout simplement pas lue.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce n'est pas la première fois que son personnel ne le met pas au courant. La lettre disait:

Nous croyons comme vous que le drapeau doit être une source d'unité nationale et être d'un caractère manifestement canadien. Mais nous soutenons que le drapeau à feuilles d'érable n'est ni l'un ni l'autre. Il a comme seul avantage d'être inoffensif, de susciter une approbation tiède, une douce désapprobation ou de l'indifférence. C'est pourquoi on pourrait l'adopter sans provoquer la moindre manifestation de sentiments ardents. Quant à nous, nous sommes désespérés à la pensée que ce drapeau insipide, au lieu de favoriser l'unité nationale, ne va créer que de l'indifférence et saper la volonté de survivre des Canadiens. Nous sommes profondément convaincus que cette attitude négative à l'égard de nos symboles nationaux mine notre esprit national.

Je pourrais en lire davantage, mais je veillerai à ce que le premier ministre en reçoive un exemplaire pour sa propre gouverne.